

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2012

Séance du 12 mars 2012

CG12/2<sup>ème</sup>/I-23

*L'an deux mil douze, le 12 mars, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents : MM. Baylet, Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Bésièrs, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Roger, Roset, et Tabarly ;*

*Absents excusés : MM. Raynal et Viguié.*

### **SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE TARN-ET-GARONNE (Sémateg) RAPPORT D'ACTIVITE 2010**

---

L'Assemblée Générale de la Société s'étant réunie le 28 juin 2011 afin d'approuver les comptes de l'exercice 2010, le Conseil Général est en mesure de délibérer sur le rapport de gestion de ses représentants siégeant au Conseil d'Administration.

Je vous rappelle que la représentation du Département au sein du Conseil d'Administration de la Sémateg est assurée par la présence, outre le Président du Conseil Général, de huit élus. Le partenariat associé aux capitaux publics, nécessairement majoritaires, l'Assemblée spéciale des neuf communes Tarn-et-Garonnaises actionnaires, les représentants de chambres consulaires ainsi que la participation d'établissements bancaires et financiers.

Dans le cadre de ses compétences, la Société a vocation à intervenir dans différents domaines à savoir :

- réaliser des opérations d'aménagement et de construction ;
- exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, mais également toute autre activité d'intérêt général liée à ses missions.

Aussi, le rapport relatif à l'exercice 2010 présenté sur la Sémateg (cf. document annexé) retrace d'une part les activités de la société, d'autre part les résultats financiers dudit exercice, certifiés par le commissaire aux comptes missionné, conformément aux dispositions législatives relatives aux Sociétés d'Economie Mixte qui stipulent qu'un rapport écrit doit être soumis annuellement à l'approbation de l'organe délibérant de la collectivité territoriale actionnaire.

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

### ● **LES OPERATIONS RELEVANT DU MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DEPARTEMENTALE**

#### ► **Données globalisées**

Les interventions réalisées à ce titre concernent les opérations conduites au nom et pour le compte du Département. Elles représentent **23% de l'activité** de la Sémateg au titre de l'exercice 2010. Le bilan porte sur les opérations achevées et réceptionnées, les aménagements en cours ainsi que sur les prévisions 2011.

#### **- Enseignement et équipements sportifs**

L'année 2010 a vu, outre la finalisation des études de restructuration portant sur les collèges de Saint Antonin Noble-Val (Collège Pierre Bayrou) et Beaumont de Lomagne ( Collège Théodore Despeyrous ), la réalisation des phases d'aménagement des collèges de Caussade (restructuration du Collège Pierre Darasse phases 4,5&6 ), Montauban ( Collège Jean Jaurès & Collège Ingres), et Valence d'Agen ( Collège Jean Rostand ).

Les opérations en cours ont, pour l'essentiel porté sur la poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) :

- Collège Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne – restructuration du bâtiment externat et des espaces extérieurs – réalisation,
- Collège Olympe de Gouges à Montauban – réalisation,
- Collège Jean de Prades à Castelsarrasin – étude et réalisation,
- Collège Jean Honoré Fragonard à Nègrepelisse – Extension et réhabilitation de la demi-pension – réalisation,
- Collège de Lauzerte – phases 1 à 3 – réalisation,
- Collège Pierre Bayrou à Saint Antonin-Noble-Val – réalisation ;

A ces opérations s'ajoutent les travaux spécifiques :

- Travaux de construction de locaux administratifs et restauration à la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, réalisation,
- **Bâtiments culturels,**
- Restauration intérieure de l'Abbaye de Belleperche – partie hôtellerie & aile des jardiniers,
- Construction d'un bâtiment IUP « Arts Appliqués » sur le Site Universitaire de Tarn-et-Garonne – réalisation,

Les opérations programmées pour un démarrage au cours de l'exercice 2011 sont ci-après définies :

- Abbaye de Belleperche – Réalisation des tranches conditionnelles 1,2&3,
- Collège Jean François Mitterrand à Moissac – Restructuration du bâtiment Segpa & chaufferie.

### ► **Bilans d'étape**

Le récapitulatif des actions menées par la Sémateg agissant en tant que mandataire me donne l'occasion de pouvoir également informer l'assemblée sur les bilans des conventions.

En application des contrats de mandat souscrits, un compte-rendu financier annuel ( CRAC ) est établi par le mandataire.

Des comptes-rendus par opération de mandat ont été établis au 31 décembre 2010. Ils sont joints au dossier.

Ils retracent le bilan de l'opération, le plan de trésorerie et le bordereau des dépenses et, couplés au rapport d'activité général de la société, présentent l'avantage d'aborder, à la fois plus globalement et plus précisément, les activités menées.

En fin de mission, la reddition des comptes et l'élaboration des quitus présenteront les données chiffrées définitives.

### ● **LES AUTRES DONNEURS D'ORDRE**

Les communes de Tarn-et-Garonne sollicitent l'intervention de la Sémateg pour la réalisation de travaux d'aménagement et de restructuration : bâtiments scolaires et communaux, équipements sociaux, touristiques et culturels, activités économiques, logements locatifs sociaux, schémas d'assainissement.

Au titre des prestations réalisées pour le compte des communes, figurent également les études préalables de faisabilité des opérations d'aménagement dans le domaine de la construction et de l'accueil d'activités touristiques et industrielles.

Ce volet s'accompagne des actions menées en faveur des organismes de coopération intercommunale, par la réalisation de missions d'assistance à la définition de leurs programmes d'investissements.

#### ● LES SECTEURS SPECIFIQUES

Sous cette dénomination, sont visées :

- les interventions pour le compte d'organismes publics ou associatifs œuvrant dans le domaine du logement social et pour personnes âgées (maisons de retraite, maisons d'accueil spécialisées) ;
- les interventions dans le domaine économique (implantation d'entreprises).

<b>LES RESULTATS DE L'EXERCICE</b>
------------------------------------

Les résultats ont été présentés à l'Assemblée Générale ordinaire de la Société qui, en date du 28 juin 2011, a approuvé les comptes de l'exercice 2010.

Conformément à la loi, le commissaire aux comptes a été appelé à certifier la régularité et la sincérité des documents.

Le rapport présenté (cf. renvoi susvisé à l'annexe jointe) exploite les données financières retenues pour l'arrêté des comptes notamment le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le résultat net.

Ainsi, il permet d'apprécier la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité ainsi que l'évolution et les perspectives pour l'exercice 2011.

Au vu de la présentation d'ensemble des orientations financières de l'exercice 2010, celles-ci appelaient un résultat 2010 excédentaire. Or, l'exercice 2010 s'est soldé par un résultat négatif de 20 841,71 € lié notamment à une diminution du chiffre d'affaires (- 8,23 %) conjuguée à une minime diminution des charges (- 3,32 %).

Le chiffre d'opérations qui totalise l'ensemble des dépenses réglées en mandat représente un indicateur du niveau de l'activité opérationnelle de la société. Il s'élève à 15 824 K€ pour 2010 contre 26 439 K€ en 2009 avec une répartition entre donneurs d'ordre définie comme suit :

- 23% : Conseil Général,
- 77% : autres clients, dont 46 % : mairies, 8 % : communautés de communes, 23% : établissements médico-sociaux.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé d'affecter le résultat 2010, soit une perte de 20 841,71 € au compte report à nouveau (cumul des résultats antérieurs), celui-ci excédentaire de 130 452,78 € au 31 décembre 2009 est ainsi porté à 109 611,07 € au 31 décembre 2010.

Quant aux données financières prévisionnelles relatives à l'exercice 2011 portées sur le rapport, celles-ci présentent une progression du chiffre d'affaires (+ 77 K€ ) qui conjuguée à une maîtrise des charges laisse présager un résultat 2011 bénéficiaire de l'ordre de 4 000 € ; valeur indicative, restant tributaire des aléas des marchés et des facteurs économiques qui ne peuvent être modélisés dans le cadre des présentes.

Sur ces bases, les comptes de gestion et de résultat de l'exercice 2010 sont soumis à notre examen.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

### ***Au titre du rapport général d'activité :***

- Approuve le rapport d'activité de la Sémateg (et annexe) soumis au titre de l'exercice 2010 ;
- Prend acte du rapport présenté sur les comptes annuels et le bilan d'activité ;

### ***Au titre des contrats de mandat :***

- Prend acte de l'état de réalisation des missions au 31 décembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

*(Monsieur Guy Hébral, Président de la SEMATEG, n'a pas participé au vote)*

Le Président,